



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Un-projet-de-societe>

Un projet de société.

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 1999 - N° 989 - juin 1999 -

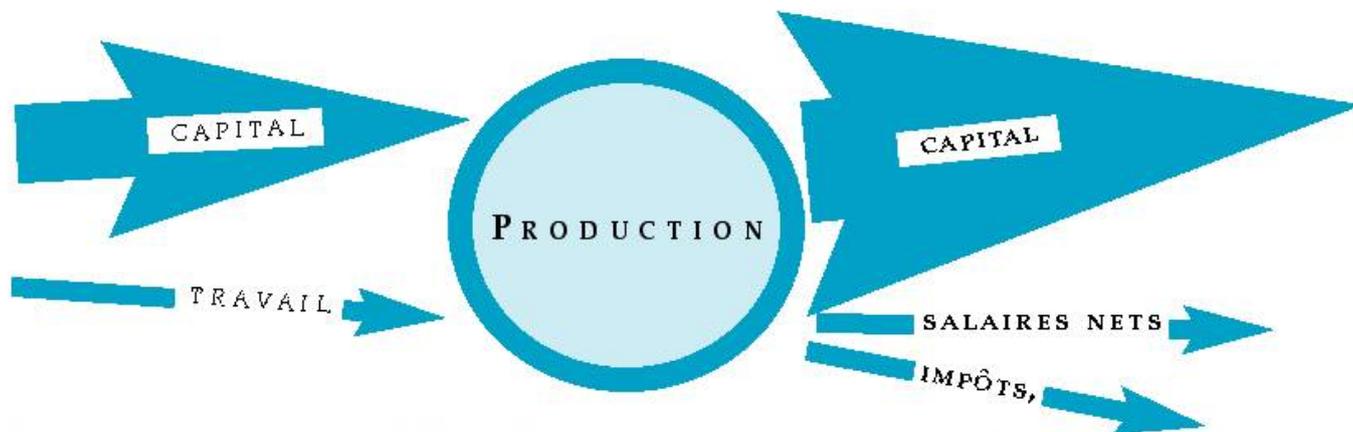
Date de mise en ligne : samedi 3 décembre 2005

Date de parution : juin 1999

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

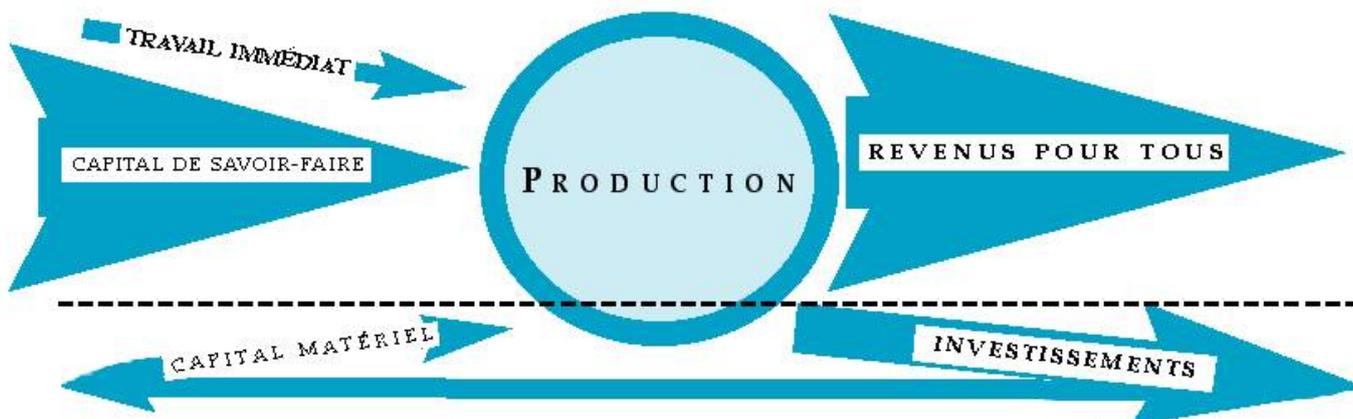
Un projet de société.

L'enjeu est clairement le choix entre la logique de solidarité, qui défend la répartition, et la logique individuelle, qui défend le chacun pour soi de la capitalisation. Cette dernière est la forme "moderne" de loi de la jungle, celle du plus fort, le capital financier. Elle tend à la financiarisation de l'économie représentée par le schéma suivant :



Impôts (donc les services publics) et salaires sont réduits et deviennent des "charges" qualifiées d'intolérables... l'homme est écrasé au profit du capital.

Le progrès étant d'aller de la sauvagerie vers la civilisation, il faut aller plus loin dans la logique de solidarité et organiser la répartition non seulement des retraites mais aussi des revenus, c'est-à-dire directement la répartition équitable des richesses produites (il n'y a donc ni impôts, ni cotisations). C'est bien ce que propose l'économie distributive :



Plus de chômage, mais du temps libéré tout le long de la vie pour participer aux prises de décision essentielles et les moyens de développer l'éducation, la culture, les loisirs, la recherche etc. Et on ne confond plus dans une même comptabilité les hommes et le matériel !